

infrastructures hydrauliques municipales pour la diversification de l'économie rurale est axée sur l'amélioration des réseaux d'adduction et d'épuration des collectivités rurales afin de répondre à une demande accrue tout en préservant la qualité de l'environnement.

Sur la scène internationale, le Canada aide d'autres pays à atteindre leurs objectifs liés à l'Action 21. Le CRDI soutient des travaux de recherche sur les systèmes alimentaires dans les régions où l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la dégradation de l'environnement sont des problèmes des plus urgents. Le savoir des peuples autochtones et les mécanismes d'adaptation au niveau des ménages viendront se greffer aux efforts déployés pour trouver des solutions durables à l'échelle locale. Ainsi, l'utilisation de pesticides biologiques naturels, pouvant être conçus localement sans frais ou à peu de frais, a été retenue comme étant un domaine de recherche clé.

L'ACDI dispose d'un certain nombre de projets qui encouragent l'utilisation de pratiques agricoles saines sur le plan écologique et la diversification économique rurale dans les pays en développement. Une grande partie de ces projets sont réalisés par le biais de l'éducation communautaire et par l'introduction de techniques appropriées.

Enjeux et prochaines étapes

Les principales décisions concernant l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement sont actuellement prises au niveau de la ferme. Ainsi, c'est le secteur qui, au bout du compte, doit décider des meilleurs modes de protection des ressources sur lesquelles il compte et, ce faisant, il contribuera à réduire au minimum la dégradation de l'environnement.

Toutefois, s'ils veulent s'occuper adéquatement des enjeux environnementaux de l'agriculture, les producteurs, les transformateurs et les gouvernements doivent travailler ensemble. L'industrie agricole et agro-alimentaire poursuivra ses efforts d'autoréglementation grâce à des initiatives telles que l'établissement de codes de pratique environnementaux et l'élaboration de guides d'auto-évaluation. L'industrie et les gouvernements continueront de promouvoir la durabilité de l'environnement et d'améliorer la connaissance des liens qui existent entre les activités du secteur et leurs répercussions sur l'environnement. Les gouvernements fédéral et provinciaux continueront aussi à s'efforcer d'établir des programmes et des politiques qui contribueront à l'adoption de pratiques saines pour l'environnement.

On a mis en place un processus de consultation afin d'examiner les enjeux auxquels le secteur doit faire face et de trouver des solutions. Une nouvelle stratégie nationale pour l'environnement visant l'agriculture et l'agro-alimentaire, devant être divulguée au cours de l'été 1995, servira de toile de fond principale aux activités environnementales du secteur ultérieures au Plan vert. Tout indique que cette stratégie sera davantage axée sur la prévention de la pollution et sur les enjeux agro-alimentaires liés à la transformation, à la distribution et à la restauration. Elle reflétera les priorités de l'industrie, des gouvernements et des autres intervenants relativement au maintien, pendant les 5 à 10 prochaines années, de la dynamique du secteur à l'égard des questions environnementales.